



Conseil de sécurité

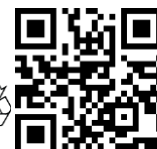
Distr. générale
6 février 2025
Français
Original : anglais

Lettre datée du 4 février 2025, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de transmettre au Conseil de sécurité le sixième rapport trimestriel établi par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime en application du paragraphe 9 de la résolution [2692 \(2023\)](#) du Conseil, dont les dispositions ont été réaffirmées au paragraphe 19 de la résolution [2743 \(2024\)](#). Le rapport comprend les informations demandées sur les sources et les itinéraires du trafic d'armes et des flux financiers illicites et sur les activités pertinentes des Nations Unies, ainsi que des recommandations.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le texte du présent document à l'attention des membres du Conseil de sécurité et de le faire publier comme document du Conseil.

(Signé) António Guterres



Annexe

Rapport de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime soumis en application du paragraphe 9 de la résolution 2692 (2023) du Conseil de sécurité

Introduction

1. Le présent rapport est soumis en application du paragraphe 9 de la résolution 2692 (2023) du Conseil de sécurité, dont les dispositions ont été réaffirmées au paragraphe 19 de la résolution 2743 (2024) du Conseil, dans lequel ce dernier a chargé l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) de lui présenter un rapport tous les trois mois, parallèlement aux rapports périodiques du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti, par l'entremise du Secrétaire général, qui comprendrait des informations sur les sources et les itinéraires du trafic d'armes illicites et des flux financiers et sur les activités pertinentes des Nations Unies, ainsi que des recommandations. Il porte sur la période allant de septembre à décembre 2024, laquelle a été marquée par une instabilité persistante en Haïti malgré le déploiement partiel de la Mission multinationale d'appui à la sécurité autorisée par le Conseil¹.

2. Dans le présent rapport, l'ONUDC analyse la forte montée de la violence liée aux gangs entre octobre et décembre 2024 et examine certains acteurs politiques et économiques qui permettent aux réseaux criminels d'exister. Il explique comment plusieurs gangs puissants utilisent les réseaux sociaux comme instruments de propagande et de recrutement. Il étudie également l'évolution des liens entre les trafiquants de drogue haïtiens et un réseau relativement restreint d'élites politiques et économiques qui gèrent le trafic de drogue dans l'ombre depuis une trentaine d'années. Il retrace les récents incidents liés au trafic d'armes et de munitions ainsi qu'au trafic de migrants. Enfin, il revient sur les dernières affaires de corruption et de blanchiment d'argent et examine brièvement les activités illicites liées au commerce haïtien et international de l'anguille.

Montée de la violence des gangs

3. La période considérée a été marquée par une forte intensification des affrontements entre les gangs et la Police nationale d'Haïti, les groupes dits d'autodéfense et de vigilance. Le nombre de morts violentes et de blessures graves enregistrés, de faits de violence sexuelle signalés et de cas de déplacement a connu une nette augmentation². Après une brève accalmie de la violence des gangs entre mai et septembre 2024³, de violents affrontements ont éclaté en octobre et novembre⁴. Ainsi, au cours d'une seule semaine à la mi-novembre, au moins 150 personnes ont été violemment tuées dans des heurts et plus de 40 000 personnes ont été poussées à

¹ La Mission multinationale d'appui à la sécurité a pour principale mission d'aider la Police nationale d'Haïti à restaurer l'état de droit et à créer les conditions nécessaires à la tenue d'élections en apportant un appui et en sécurisant les infrastructures.

² Voir www.iom.int/news/haiti-displacement-triples-surpassing-one-million-humanitarian-crisis-worsens.

³ Selon certaines informations, il y aurait eu une trêve des gangs au cours de cette période. Voir Global Initiative against Transnational Organized Crime, « Haiti, caught between political paralysis and escalating violence », 25 novembre 2024.

⁴ La Global Initiative against Transnational Organized Crime décrit une « entente » entre les principaux gangs entre mai et septembre, ainsi qu'une baisse temporaire des affrontements avec la police et une diminution du nombre de meurtres au cours de cette période. Voir « Haiti, caught between political paralysis and escalating violence ».

fuir leur domicile à Port-au-Prince par la montée de la violence des gangs⁵. Plus de la moitié de ces décès sont survenus à la suite d'échanges de tirs entre les membres des gangs et la Police nationale.

4. Du fait de l'escalade de la violence au cours des derniers mois, Haïti a enregistré des niveaux stupéfiants de violence meurtrière en 2024. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, près de 5 600 morts violentes ont été recensées entre janvier et décembre 2024, un chiffre qui pourrait être en deçà de la réalité⁶. Des dizaines de milliers de personnes ont également été déplacées durant ces derniers mois, qui ont vu les gangs prendre le contrôle des principaux centres-villes⁷. On estime actuellement à 1 000 000 le nombre de personnes déplacées dans le pays et plus de 2 millions d'Haïtiens sont en situation d'urgence alimentaire⁸.

5. La période considérée a été marquée par plusieurs massacres. Ainsi, le 3 octobre, le gang Gran Grif a tué au moins 115 personnes dans le département de l'Artibonite, apparemment en réponse aux efforts déployés par les communautés locales et les milices d'autodéfense pour résister aux extorsions⁹. De même, entre le 6 et le 11 décembre, une autre tuerie a eu lieu à Wharf Jérémie (Cité Soleil)¹⁰, où un chef de gang connu sous le nom d'Altes « Mikanor » Mones aurait ordonné l'exécution de 207 personnes (134 hommes et 73 femmes, en majorité des personnes âgées) après les avoir accusées de pratiquer la sorcellerie et d'avoir causé la maladie de son enfant¹¹.

6. Les gangs ont resserré leur étreinte sur de grandes parties de la capitale et sur les zones frontalières avec la République dominicaine (voir figures I à III). En octobre et novembre, des gangs affiliés à la coalition Viv Ansanm ont intensifié leurs attaques à Port-au-Prince, Croix-des-Bouquets et Carrefour, ainsi que dans les ports et aux frontières, notamment dans la région de Malpasse, près de la République dominicaine. Dans la capitale, depuis mi-novembre, les gangs se sont emparés des quartiers de Solino, de Nazon, de Delmas 32, de Delmas 19 et de Christ-Roi. Considérés comme les derniers bastions de la région métropolitaine de Port-au-Prince, ces quartiers comprennent 34 points d'accès aux zones centrales de Pétionville.

7. Fait notable, les gangs ont fait une incursion dans le quartier aisé de Pétionville. Ainsi, le quartier Laboule 12 dans les hauteurs de Pétionville a été attaqué par le gang Gran Ravine, dirigé par un chef de gang par intérim nommé « Chen Rouj » ; toutefois, un autre chef de gang appelé « Didi » aurait été installé et serait désormais maître du quartier. Tout au long du mois de décembre, plusieurs gangs ont lancé des attaques pour prendre le contrôle de Pétionville. Dans le même temps, des membres du gang Baz Taliban sous le commandement de Jeff Larose (alias « Gwo Lwa ») ont également

⁵ ONU Info, « Haiti: Over 20,000 flee as gang violence spurs mass displacement », 18 novembre 2024 ; Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), « Haiti: UN human rights chief urges end to intensifying violence in Port-au-Prince », 20 novembre 2024.

⁶ HCDH, « Haiti: Over 5,600 killed in gang violence in 2024, UN figures show », communiqué de presse, 5 janvier 2025.

⁷ ONU Info, « Haiti: Over 20,000 flee as gang violence spurs mass displacement » ; ONU Info, « As violent gangs extend control in Haiti, UN commits to staying the course », 21 novembre 2024.

⁸ Organisation internationale pour les migrations, « Situation de déplacement en Haïti – round 9 », décembre 2024.

⁹ Sandra Pelligrini, « Pont-Sondé massacre marks a surge in Gran Grif's deadly campaign in Artibonite », *Armed Conflict Location & Event Data*, 11 octobre 2024 ; Evens Sanon et Pierre-Richard Luxama, « The death toll in a gang attack on a Haitian town rises to at least 115 », *Associated Press*, 9 octobre 2024.

¹⁰ Vanessa Buschschlüter, « Haiti gang kills 110 people accused of witchcraft », *BBC News*, 9 décembre 2024.

¹¹ Information partagée par le HCDH le 16 décembre 2024. Le massacre s'étant poursuivi après que cette information a été transmise, les chiffres pourraient évoluer.

pris d'assaut l'arrondissement de Sarthe, au nord de l'aéroport international Toussaint Louverture.

Figure I
Carte des zones contrôlées par les gangs dans le centre-ville de Port-au-Prince, décembre 2024

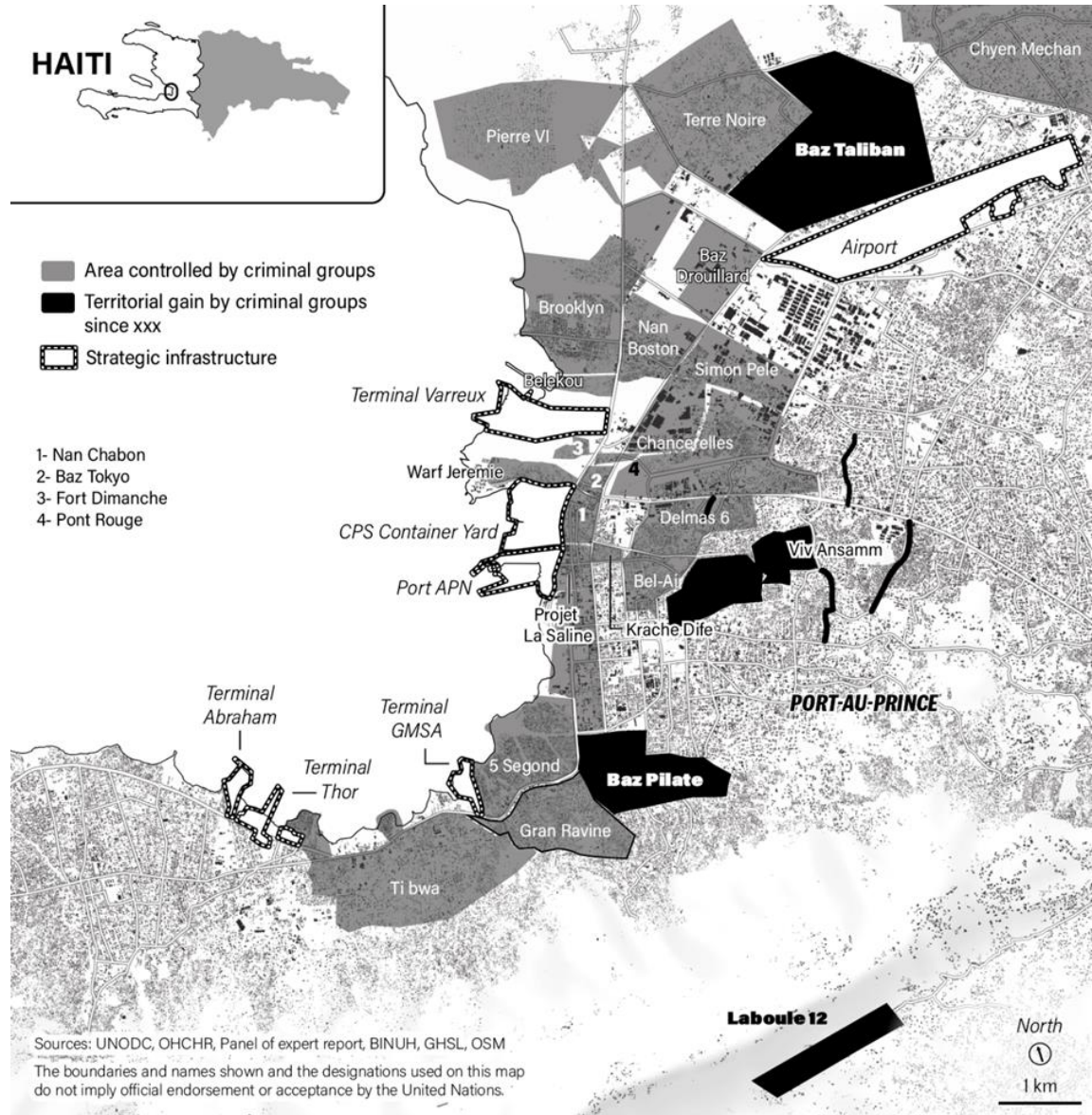
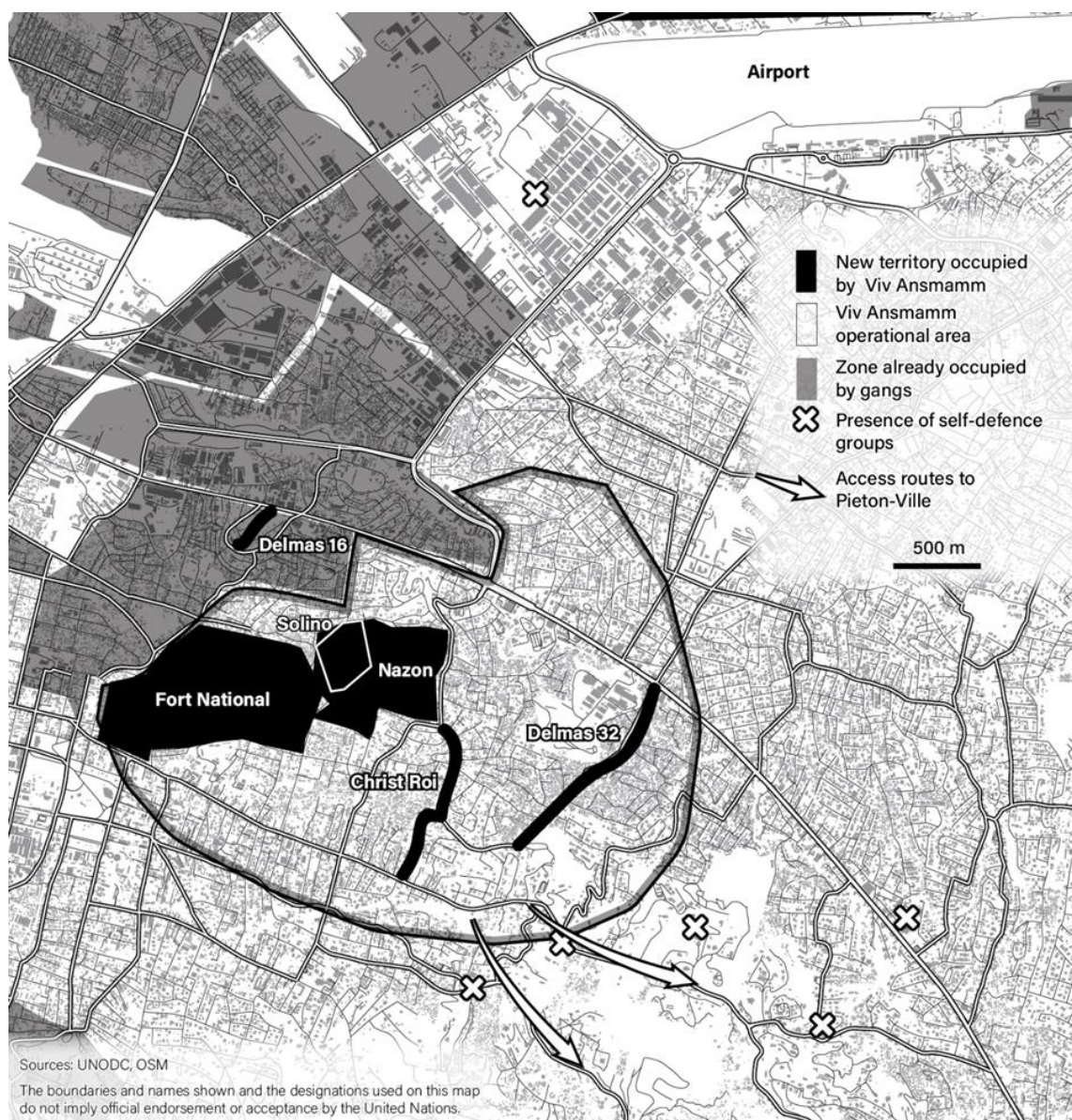


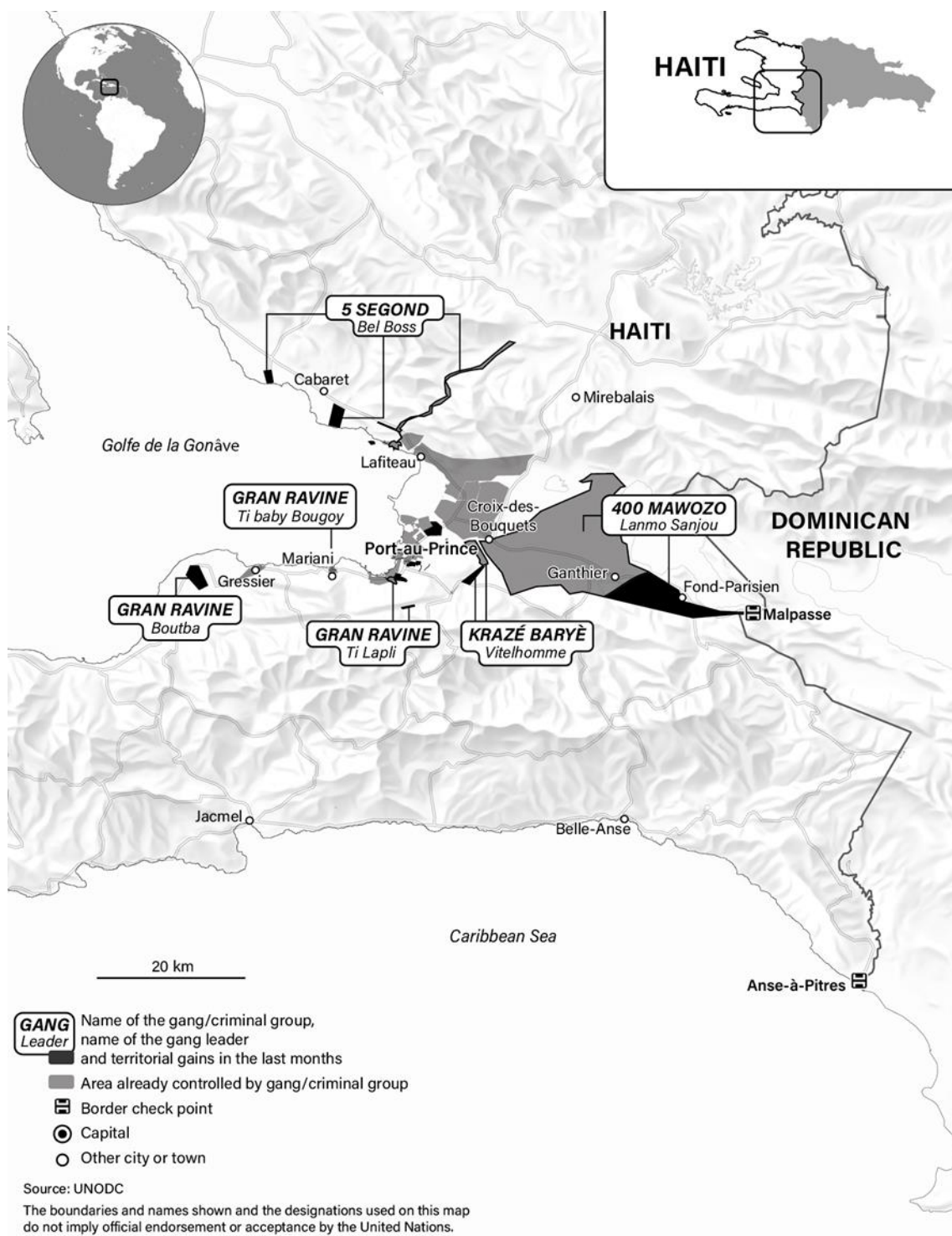
Figure II
Carte des zones nouvellement contrôlées par les gangs dans le centre-ville de Port-au-Prince, décembre 2024



8. Par ailleurs, plusieurs attaques ont eu lieu en dehors de la capitale, notamment sur la côte nord du golfe de la Gonâve. Comme indiqué plus haut, le 3 octobre, le gang Gran Grif a attaqué des habitants de Pont-Sondé, tuant au moins 115 personnes, l'un des tueries les plus meurtrières jamais signalées dans la région. L'attaque serait une mesure de représailles contre des habitants que le gang accusait de soutenir des rivaux locaux¹². Plusieurs attaques punitives perpétrées par des groupes criminels tels que les gangs dits des 5 Segonn et des Baz Taliban ont également eu lieu à l'Archaïe entre le 10 et le 30 octobre. Ces incidents ont forcé des milliers de ménages à fuir leur domicile. Au moins 20 personnes, dont des enfants et des nourrissons, auraient été assassinées les 10 et 11 décembre à Petite-Rivière de l'Artibonite.

¹² Pelligrini, « Pont-Sondé massacre marks a surge in Gran Grif's deadly campaign in Artibonite ».

Figure III
Carte illustrant le contrôle exercé par les gangs à Port-au-Prince et dans ses environs, décembre 2024



9. La montée de la violence des gangs semble être liée à l'évolution de la situation politique dans la capitale et dans d'autres régions du pays. Les luttes de pouvoir entre plusieurs acteurs politiques influent sur l'intensité et les modalités de la violence dans la capitale et ses environs. Les désaccords entre les membres du Conseil présidentiel

de transition et le précédent gouvernement intérimaire ont débouché sur la nomination le 11 novembre, par un arrêté du Conseil, d'Alix Didier Fils-Aimé comme Premier Ministre par intérim en remplacement de Gary Conille. Le 12 novembre, M. Conille a salué la nomination de M. Fils-Aimé au poste de Premier Ministre et souligné que l'unité et la solidarité étaient essentielles pour le pays. Les chefs de gangs, dont Jimmy Chérizier (alias « Barbecue »), s'exprimant au nom de Viv Ansanm, avaient publiquement appelé à la fin du Conseil présidentiel de transition.

10. Le jour même de l'investiture de M. Fils-Aimé comme Premier Ministre par intérim, quatre avions commerciaux ont été touchés par des tirs, ce qui a entraîné la fermeture de l'aéroport international de Port-au-Prince. La Federal Aviation Administration des États-Unis a interdit aux appareils civils américains et à leurs équipages d'accéder au territoire ou à l'espace aérien d'Haïti jusqu'à la fin du mois de mars 2025, et plusieurs transporteurs internationaux ont également pris des mesures similaires. Les bandes criminelles profitent de l'instabilité institutionnelle pour renforcer sans cesse leur emprise territoriale sur des zones clés de la capitale. Selon les estimations des Nations Unies, les gangs contrôlent aujourd'hui plus de 85 % de la capitale¹³.

11. Entravée par des problèmes de financement et de logistique, la Mission multinationale d'appui à la sécurité n'est pas encore totalement déployée et peine à aider la Police nationale à réprimer les gangs et à rétablir la stabilité. Faute de ressources adéquates et pérennes, d'équipements spécialisés et de capacités, le déploiement d'un personnel suffisant pour permettre à la Mission de s'acquitter des tâches qui lui ont été confiées a pris du retard.

12. Dans une lettre adressée au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies le 21 octobre, le Président du Conseil présidentiel de transition, Leslie Voltaire, a demandé que la Mission multinationale d'appui à la sécurité soit transformée en opération de maintien de la paix des Nations Unies. Le 29 novembre, la Présidente du Conseil de sécurité a prié le Secrétaire général de fournir, dans un délai de 60 à 90 jours, un bilan détaillé de la situation en Haïti et des recommandations stratégiques assorties d'un éventail d'options concernant le rôle que l'ONU pouvait jouer. Le 23 décembre, dans une déclaration à la presse, le Conseil a encouragé la Mission à accélérer son déploiement et appelé à un accroissement des contributions volontaires et de l'appui apportés à la Mission.

13. La violence des gangs doit être considérée non pas comme un phénomène aléatoire ou chaotique mais comme une activité délibérée et tournée vers des buts spécifiques. Selon certaines informations, de nombreux chefs de gangs (y compris des personnes sanctionnées¹⁴, inculpées et emprisonnées pour trafic de drogue, contrebande d'armes et corruption) entretiendraient des liens étroits avec tout un ensemble d'acteurs politiques et économiques à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Les affrontements entre gangs rivaux ont globalement diminué, et les gangs resserrent de plus en plus leur étreinte sur Port-au-Prince, les autres villes et les villages, ainsi que sur les infrastructures routières et portuaires.

14. Par ailleurs, l'essor des groupes dits d'autodéfense et de vigilance, dont certains semblent combler le vide sécuritaire laissé par la Police nationale, suscite de plus en plus d'inquiétudes. L'insécurité croissante et persistante a conduit les organisations internationales et plusieurs entités non gouvernementales à réduire leur présence dans la capitale. L'ONU a réduit son empreinte à Port-au-Prince, tout en maintenant les activités d'aide humanitaire et de développement essentielles ainsi que les bons offices indispensables.

¹³ ONU Info, « As violent gangs extend control in Haiti, UN commits to keep the course ».

¹⁴ Par le Canada, les États-Unis d'Amérique, la République dominicaine et l'Union européenne.

Gangs et réseaux sociaux en Haïti

15. Les gangs haïtiens sont de plus en plus présents sur les réseaux sociaux et les plateformes de communication chiffrée. Il est largement avéré qu'au cours des deux dernières années, des chefs de gangs ont diffusé des menaces, noué des contacts avec des influenceurs et incité à la violence contre des opposants politiques et des journalistes en ligne. Ainsi, lorsque Jimmy « Barbecue » Chérizier a cherché à fédérer plusieurs bandes rivales au sein du « G9 en famille et alliés » en 2020, il est passé par YouTube pour annoncer la création de l'alliance. De même, dans un message qu'il aurait publié sur X, il a exhorté ses partisans à « tout saccager ».

16. Les gangs sont actifs non seulement sur les grands réseaux sociaux mais également sur les plateformes de messagerie chiffrée, le dessein étant de faire passer des messages, d'afficher leur force, de délégitimer les institutions de l'État et de recruter de nouveaux membres. En 2022, le chef du gang 5 Segonn, Johnson (« Izo ») André, a envoyé des messages à ses « soldats » pour venger les meurtres commis par les gangs dans les zones placées sous leur contrôle. Dans une vidéo sur TikTok diffusée en 2024, Jimmy Chérizier a exhorté les autres chefs de gangs, notamment Vitel'homme, et leurs partisans à capturer quatre journalistes de radio : « considérez les journalistes comme des ennemis, passibles de la peine de mort s'ils s'opposent à nous [...] les journalistes qui défendent les élites doivent être réduits au silence¹⁵ ».

17. Les gangs utilisent de plus en plus leur présence en ligne pour promouvoir et célébrer leurs activités criminelles. Les chefs de gangs de la coalition Viv Ansanm ont organisé des sessions « en direct » sur TikTok non seulement pour vanter leurs exploits et les enlèvements, intimider leurs rivaux, galvaniser les recrues, mais également pour faire accroire l'idée selon laquelle ils fourniraient des « services sociaux » et mobiliseraient une « révolution » légitime. Les vidéos diffusées en direct sont un moyen de contourner la presse écrite et audiovisuelle et d'accélérer la propagation de la désinformation et de la mésinformation. Des images d'une extrême violence, y compris de viols, circulent régulièrement sur des groupes WhatsApp privés.

18. L'utilisation intense des plateformes numériques est également une source de revenus. Les sites de réseaux sociaux permettent aux utilisateurs de gagner de l'argent (rémunération en fonction du nombre d'abonnés et recueil de dons en ligne). La question de l'acheminement de fonds vers des gangs et des réseaux criminels par l'intermédiaire des réseaux sociaux mérite des investigations complémentaires. Selon plusieurs informations de presse, le chef de gang Renel Destina (alias « Ti Lapli ») aurait offert des « cadeaux » à des influenceurs haïtiens, notamment « Tati Mendel », « Commandant », « Parrola », « Belle-Enfant » et « Trapalman », tous installés aux États-Unis. Sur TikTok, les dons peuvent aller de quelques centimes à des centaines de dollars, les destinataires ayant la possibilité d'encaisser une partie de la contribution.

19. Le Gouvernement haïtien n'a pas encore élaboré de législation claire sur la cybercriminalité et encore moins de politiques visant à réglementer les réseaux sociaux et à appliquer des sanctions en cas d'abus. Par conséquent, les gangs et autres groupes criminels opèrent en ligne en toute impunité, y compris sur les plateformes de réseaux sociaux. En octobre 2022, le commissaire du gouvernement de Port-au-Prince, Frantz Louis Juste, a demandé aux plateformes numériques (non nommées) de « bloquer ou supprimer » les comptes des principaux chefs de gangs. En octobre 2024, le parquet de Port-au-Prince a rappelé qu'il était interdit de partager ou de publier des « vidéos à caractère criminel » sur les réseaux sociaux et indiqué que les

¹⁵ Les journalistes pris pour cible étaient Guerrier Dieuseul, Johnny Ferdinand, Loucko Désir et Essaue César.

contrevenants s'exposaient à la suspension de leurs services téléphoniques et à des poursuites judiciaires. Aucun mécanisme permettant d'appliquer ces sanctions dans l'ordre interne n'est envisagé.

20. Malgré les appels de représentants des pouvoirs publics et de la société civile en faveur d'une action plus vigoureuse, les entreprises de réseaux sociaux n'ont pas été très promptes à réagir. Peu d'éléments indiquent que les comptes des gangs et des réseaux criminels fassent l'objet d'un contrôle plus strict.

Enquête sur le trafic d'armes à feu et de munitions à destination de Haïti

21. Le Conseil de sécurité a décidé de renforcer plusieurs mesures de sanctions en octobre 2024, notamment en ce qui concerne le trafic d'armes à feu et de munitions. Dans sa résolution [2752 \(2024\)](#), le Conseil a constaté que la détérioration de la situation continuait de menacer la paix et la sécurité internationales dans la région. Agissant en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, il a décidé de reconduire pour un an les mesures d'interdiction de voyager et de gel des avoirs imposées par les paragraphes 3 à 9 de la résolution [2653 \(2022\)](#). Il a également décidé que tous les États Membres devaient prendre, pour une période d'un an à compter de l'adoption de la résolution, les mesures nécessaires pour mettre en œuvre l'embargo sur les armes¹⁶. Malgré le renforcement de l'embargo sur les armes, le trafic d'armes et de munitions persiste et la violence armée continue d'augmenter. Les gangs parviennent même à se procurer des armes à feu et des munitions de calibre de plus en plus élevé¹⁷.

22. Tout au long de la période considérée, des armes à feu et des munitions ont été détournées et vendues par des civils et des sociétés de sécurité privées¹⁸. Les armes servent à des fins de sécurité et d'autodéfense, mais elles sont aussi souvent détournées au profit de gangs et de groupes criminels. La plupart des armes à feu et des munitions utilisées par les civils et les entreprises privées sont acquises illégalement et ne sont pas enregistrées auprès des autorités nationales. De même, les stocks gérés par les acteurs publics et privés sont systématiquement mal gérés et comprennent souvent des armes de poing et des fusils d'assaut non enregistrés.

23. Un exemple de transfert d'armes à feu entre une société de sécurité privée et des membres de gangs a été cité par le Groupe d'experts sur Haïti créé en application de la résolution [2653 \(2022\)](#) du Conseil de sécurité. Des rapports de l'ONU font également état de l'acquisition d'armes et de munitions par des groupes paramilitaires tels que la Brigade de surveillance des aires protégées. La Brigade, qui s'est développée entre 2017 et 2024 et compte environ 6 000 membres dans tout le pays, constitue une puissante entité armée qui échappe au contrôle des pouvoirs publics¹⁹.

24. Le Groupe d'experts sur Haïti a relevé qu'au moins 1 000 armes à feu avaient été détournées des stocks de la police au cours des quatre dernières années²⁰. Des

¹⁶ ONU Info, « UN Security Council extends sanctions, arms embargo on Haiti », 18 octobre 2024.

¹⁷ Voir [S/2024/704](#) et les précédents rapports présentés par l'ONUSD au Conseil de sécurité.

¹⁸ [S/2024/704](#).

¹⁹ *Ibid.*, par. 41 et 83.

²⁰ Le Groupe d'experts sur Haïti créé par la résolution [2653 \(2022\)](#) du Conseil de sécurité rapporte que 54 fusils automatiques Galil appartenant à la Police nationale d'Haïti ont été détournés des stocks du Palais national entre 2013 et 2016, à l'époque où Pierre-Léon Junior Saint Rémy, un proche de l'épouse du Président Michel Joseph Martelly, était responsable de la sécurité au Palais et supervisait la gestion du stock d'armes. Le Groupe d'experts affirme que des armes ont été transférées à des individus – y compris des membres de gangs – en échange de leur soutien au Président.

agents corrompus de la Police nationale fourniraient des armes à feu et des munitions aux gangs et aux réseaux criminels en Haïti. La détérioration de la situation en matière de sécurité et le manque de répression de la part de la police et des douanes ont ouvert un champ libre à ces pratiques illicites. Pendant des décennies, les policiers corrompus ont été une source d'armes à feu et de munitions pour les gangs comme pour les particuliers et les sociétés de sécurité privées. La Police nationale est caractérisée par un contrôle insuffisant, une tenue incohérente des registres et des mécanismes de sanction insuffisants pour empêcher le détournement d'armes et de munitions. On rapporte que la police vendrait fréquemment des armes et des munitions sur le marché illicite dans le pays²¹. Comme l'ont montré de précédentes communications de l'ONUDC, plusieurs officiers supérieurs ont également été mis en cause dans le trafic de stupéfiants et d'autres agissements criminels, y compris dans des menées visant à renverser des gouvernements légitimement élus²².

25. Les itinéraires du trafic d'armes à feu et de munitions semblent également avoir connu quelques évolutions au cours de la période considérée. Dans son dernier rapport, le Groupe d'experts sur Haïti a noté que, si Miami était le port de départ de la plupart des saisies précédemment signalées par le Groupe, toutes celles effectuées au cours de la période considérée avaient pour provenance Port Everglades. En Haïti, la plupart des saisies ont été constatées à Cap-Haïtien et non à Port-au-Prince. Cette situation peut s'expliquer en partie par l'intensification des interceptions par les autorités américaines et haïtiennes, ainsi que par l'inaccessibilité des principaux ports de la capitale haïtienne. En revanche, il existe des liaisons maritimes directes entre Port Everglades et Cap-Haïtien²³. Compte tenu du taux de sous-déclaration, les données relatives aux saisies ne rendent pas parfaitement compte du volume d'armes à feu et de munitions qui entrent en Haïti en violation de l'embargo sur les armes, de l'éventail des catégories d'armes faisant l'objet du trafic, ou de l'étendue des canaux utilisés par les trafiquants pour transporter le matériel.

26. L'acquisition de fusils et de munitions de plus en plus gros calibre est préoccupant. D'après les rapports antérieurs, les armes de 7,62 x 39 mm, 7,62 x 51 mm et 12,7 x 99 mm sont de plus en plus nombreuses en Haïti, ce qui présente le risque de faire un plus grand nombre de victimes et d'infliger des blessures plus graves. Comme indiqué dans les rapports précédents, les gangs tels que Grand Ravine, 400 Mawozo et 5 Segonn semblent être les plus actifs dans l'acquisition d'armes à feu et de munitions, y compris avec le soutien d'un ancien chef de l'Unité de sécurité générale du Palais national²⁴. Au vu du profil de plusieurs chefs de gangs sur les réseaux sociaux, il semblerait que certains groupes criminels utilisent de simples drones du commerce pour effectuer des reconnaissances et coordonner des attaques.

Saisies d'armes à feu et de munitions en Haïti

27. Les violents affrontements en cours et la multiplication des attaques donnent à penser que le volume d'armes à feu et de munitions en Haïti, y compris dans la capitale, demeure important et soutenu. Selon certaines informations, la Police nationale et les autorités douanières auraient procédé à plusieurs arrestations et saisies d'armes à feu et de munitions au cours de la période considérée. Ainsi, un agent spécial de l'Unité de sécurité présidentielle a été appréhendé dans son véhicule le 31 octobre alors qu'il portait un uniforme de police et qu'il était en possession de 2 695 munitions (principalement 7,62 x 39mm) et de plus de 200 000 gourdes. Selon

²¹ S/2024/704, par. 77 à 79.

²² S/2024/320, S/2024/554 et S/2024/752.

²³ S/2024/704, par. 57.

²⁴ Ibid., par. 72.

certaines informations, l'individu travaillait pour le service de sécurité de l'un des plus grands parcs industriels du pays²⁵.

28. Outre les habitants, plusieurs petites et moyennes entreprises ont été victimes d'actes d'extorsion de la part des gangs, certaines étant obligées de leur donner de l'argent voir de leur fournir des armes et des munitions. Selon des informateurs clés, les entreprises en question, implantées dans le centre de Port-au-Prince, ont été contraintes de « payer » certains gangs en échange de la protection de leurs infrastructures physiques et opérationnelles. Alors que les gangs se renforcent face aux opérations actuelles et imminentes de la Mission multinationale d'appui à la sécurité, certains demandent également à ces mêmes entreprises de leur fournir des fusils de chasse, des armes de poing et des munitions. Les gangs constitueraient des stocks, notamment avec des armes à feu et des munitions fournies par les victimes de leur chantage²⁶.

29. En novembre, une enquête criminelle menée par la Police nationale a mis au jour un réseau de trafiquants pratiquant l'extorsion d'entreprises locales dans le but de se procurer des armes à feu et des munitions. L'opération a permis l'arrestation de quatre personnes pour trafic d'armes et association de malfaiteurs. Par ailleurs, un officier de police affecté à l'Unité temporaire antigang a été arrêté le 8 novembre au Champ de Mars alors qu'il conduisait un véhicule particulier et était en possession de 2 400 cartouches (voir figure IV)²⁷. Son compagnon, membre du personnel du service des armes à feu au sein de la Direction de la logistique de la Police nationale, a également été arrêté pour des faits de trafic illicite de munitions. L'individu en question aurait aidé à subtiliser des munitions provenant des stocks de la Police nationale²⁸.

Figure IV

Photo d'armes et de munitions saisies le 8 novembre 2024



Source : Compte de la Police nationale d'Haïti (voir note 28).

²⁵ Informateur clé K3, interrogé le 2 novembre 2024.

²⁶ Ibid.

²⁷ 1 400 cartouches de 7,62 x 39 mm et 1 000 cartouches de 5,56 x 45 mm.

²⁸ Page officielle de la Police nationale d'Haïti sur les réseaux sociaux (https://www.facebook.com/story.php?story_fbid=pfbid02uXSDTWJUsm7LBghCLUtpJRR22U3PkYv29fzt8jfmUvXacnyxH794A6x5xd3Z7hgHl&id=100064495670146&mibextid=ZbWKwL&_rdr).

30. Plusieurs saisies d'armes à feu et de munitions ont eu lieu au cours de la période considérée. Ainsi, par exemple, la police a saisi un fusil de chasse de calibre 12 et 9 kilogrammes de marijuana à Hinche le 14 novembre. Lors d'une conférence de presse tenue le 20 novembre, l'Organisation sociopolitique résistance sud-est²⁹ a dénoncé l'utilisation illégale du port de Marigot à des fins de contrebande d'armes illégales. Le 15 novembre, la Brigade de lutte contre le trafic de stupéfiants de la police du département du Nord a procédé à l'interpellation d'un policier pour trafic de stupéfiants et détention illégale d'arme à feu. Cette arrestation est intervenue sur la dénonciation d'un individu arrêté le 11 novembre 2024 pour trafic de stupéfiants et détention illégale d'arme à feu³⁰. La Brigade de lutte contre le trafic de stupéfiants a également arrêté quatre Bahamiens pour trafic de drogue le 18 novembre à Bandinò, une localité de la commune du Cap-Haïtien. Les suspects transportaient 5 kilogrammes de cocaïne, 3 380 dollars et plusieurs téléphones portables (voir figure V).

Figure V

Photos de drogues saisies par les agents de la Brigade de lutte contre le trafic de stupéfiants le 18 novembre 2024 à « Bandinò »



²⁹ Cette organisation n'est pas un organisme public mais une structure privée implantée dans le sud d'Haïti.

³⁰ Page officielle de la Police nationale d'Haïti sur les réseaux sociaux (voir <https://www.facebook.com/pnh.ht/posts/ddn-blts-interpellation-du-policier-stanley-%C3%A9tienne-par-la-police-du-nord-pour-t/980343244125522/>).



Source : Police nationale d'Haïti (www.facebook.com/pnh.ht/posts/pfbid02bLavppJsk8p4UT8Pg_sdhUtsvxp2SjnSYY1fJrghcVmBNJwqfKeTfcQfopVDNCxNbl).

31. Selon un rapport récent communiqué à l'ONUDC par les douanes haïtiennes, des saisies supplémentaires d'armes à feu et de stupéfiants sont intervenues entre 2023 et 2024³¹. Ainsi, au port du Cap-Haïtien, 279 cartouches de 9 mm ont été saisies le 25 octobre 2023, 175 cartouches le 23 novembre 2023, 170 cartouches le 22 décembre 2023³². Une grande saisie a également eu lieu en avril 2024, fait déjà mentionné par l'Office dans ses rapports³³. Par ailleurs, de nombreuses saisies de billets de banque, de fausses cartes d'embarquement, de faux passeports et de marchandises avariées ont été effectuées au cours de cette période³⁴.

32. Enfin, de nouveaux rapports datés du 14 décembre 2024 font état de l'acquisition récente par les gangs de plusieurs fusils de précision Barrett M82A1 (M107) (calibre .50 BMG 12,7 × 99 mm). Cette arme, connue par l'armée américaine sous le nom de « Special Applications Scoped Rifle », est utilisée comme fusil antimatériel et comme outil de neutralisation des explosifs et munitions. Si le nombre de ces armes en circulation n'est pas confirmé, des vidéos publiées sur les réseaux sociaux par plusieurs chefs de gangs laissent penser qu'au moins quatre de ces armes sont en leur possession (et peut-être deux autres, mais cette information reste à confirmer).

33. Le prix d'un M82A1 sur le marché noir peut atteindre 22 000 dollars, le prix d'un chargeur étant de 250 dollars et celui d'une balle de 7 dollars. Les cartouches

³¹ Rapport transmis par les douanes haïtiennes le 15 novembre 2024 sur les saisies de produits illicites depuis juillet 2023.

³² Soixante-quinze cartouches de calibre 12 et cent cartouches de 9 mm.

³³ Quatre-vingt-douze cartouches de 9 mm et soixante-dix-huit cartouches de 5,56 x 39 mm et de 9 x 45 mm.

³⁴ En tout, 29 000 dollars, 2 000 cartes d'embarquement et 17 600 flacons de médicaments contaminés.

détenues par les gangs semblent être des cartouches incendiaires perforantes M8. L'identification de ces armes confirme les conclusions du Groupe d'experts sur Haïti³⁵. Parmi les gangs qui semblent avoir accès à ces armes figurent Ti Bwa et Grand Ravine. Des vidéos récentes révèlent que le chef du gang 400 Mawozo, Wilson Joseph (alias « Lanmo Sanjou »), et le chef du gang Baz Taliban occupant la zone de Canaan, Jeff Larose (alias « Gwo Lwa »), possèdent de telles armes (voir figures VI et VII).

Figure VI

Extrait d'une vidéo publiée sur les réseaux sociaux par Jeff Larose (alias « Gwo Lwa »), chef des Baz Taliban



Source : compte de Jeff Larose (alias « Gwo Lwa ») sur les réseaux sociaux.

³⁵ S/2024/704, annexe 24.

Figure VII
Extrait d'une vidéo publiée sur les réseaux sociaux par Wilson Joseph
(alias « Lanmo Sanjou »), chef du gang 400 Mawozo



Source : compte de Wilson Joseph (alias « Lanmo Sanjou ») sur les réseaux sociaux.

Dynamique du trafic d'armes à feu avec les États-Unis

34. Un flux constant d'armes à feu est acheminé vers Haïti depuis les États-Unis et plus particulièrement depuis la Floride. En effet, 90 % des cargaisons d'armes à feu illicites à destination des Caraïbes signalées entre 2016 et 2023 ont été saisies dans le sud de la Floride, notamment au port maritime de Miami et à l'aéroport international de Miami³⁶. Cette évolution est conforme aux tendances historiques. Selon une étude réalisée en novembre 2024 sur les armes récupérées dans 25 pays des Caraïbes, plus

³⁶ Voir Matt Schroeder, « Trends in trafficking: comparing US-based firearms trafficking to the Caribbean and Latin America », Small Arms Survey, novembre 2024.

de 73 % des armes saisies entre 2018 et 2023 provenaient des États-Unis³⁷. Cette étude indique également que la plupart des armes à feu retrouvées – soit plus de 70 % – avaient été vendues à l’origine dans les États américains de Floride, de Géorgie et du Texas. Il y est également relevé que plus de 88 % des armes saisies étaient des armes de poing, mais que les armes d’épaule et les fusils automatiques se rencontraient de plus en plus souvent.

35. Un entretien récent avec des agents des douanes et de la protection des frontières des États-Unis confirme que le commerce maritime entre la Miami River et Haïti était en baisse³⁸. À la date du présent rapport, seuls deux navires devaient quitter la Miami River pour Haïti, l’un à destination de Port-de-Paix et l’autre de Miragoâne³⁹. La réduction des transports maritimes pourrait être un effet direct ou indirect des récentes mesures prises par les institutions américaines chargées de l’application de la loi. Malgré l’importance du trafic entre la Miami River et Haïti, très peu de saisies ont été signalées entre juin 2023 et juillet 2024. Les saisies ont porté sur un petit nombre d’armes de poing et de fusils, ainsi que sur des quantités limitées de munitions⁴⁰. Si le trafic maritime entre la Miami River et Haïti a diminué, le commerce entre le fleuve et les Bahamas et les Îles Turques et Caïques est en forte augmentation, avec des transbordements possibles vers Haïti.

Dynamique du trafic d’armes à feu avec la République dominicaine⁴¹

36. La République dominicaine ne produit pas officiellement d’armes ou de munitions et tout le matériel connexe est importé de l’étranger. De nombreuses saisies de munitions ont été signalées en Haïti au cours des deux dernières années, certaines d’entre elles étant annoncées comme provenant de la République dominicaine⁴². L’ampleur du commerce légal et les profits qui en découlent ne sont pas connus et méritent des investigations complémentaires.

37. Une affaire majeure de trafic d’armes et de corruption fait actuellement beaucoup de bruit en République dominicaine. L’affaire concerne le vol d’armes et de munitions provenant des stocks de la police qui ont été saisies sur le territoire haïtien auprès de membres de gangs et de groupes criminels haïtiens. Plus précisément, le 31 octobre 2024, le Directeur général de la Police nationale dominicaine a révélé l’existence d’un réseau criminel impliqué dans le trafic d’armes et de munitions. Des armes et des munitions, dont pas moins de 900 000 cartouches, ont été détournées des stocks de la police en République dominicaine et revendues

³⁷ La source de données principale était le Bureau of Alcohol, Tobacco, Firearms and Explosives. Voir États-Unis d’Amérique, Government Accountability Office, *Caribbean Firearms: Agencies Have Anti-Trafficking Efforts in Place, but State Could Better Assess Activities*, GAO-25-107007 (2024).

³⁸ Entretien avec les agents du Bureau des douanes et de la protection des frontières en charge de la Miami River réalisé le 3 décembre 2024.

³⁹ Ce chiffre est de 8 pour la même période de l’année précédente.

⁴⁰ S/2024/704, par. 62 et annexe 21.

⁴¹ La présente section a été revue et validée par les autorités d’application de la loi de la République dominicaine.

⁴² Voir, par exemple, S/2023/780, par. 30, 34, 49 et 51 ; S/2024/79, par. 20 à 22 ; S/2024/554, par. 20 et 21 ; S/2024/752, par. 18. Le 8 novembre 2022, des agents du Corps spécialisé de la sécurité frontalière terrestre affectés à la base d’opérations frontalières d’Elías Piña en République dominicaine ont découvert une cargaison de munitions clandestines, dont 12 000 cartouches de 7,62 x 39 mm et 10 160 cartouches de 5,56 mm, en provenance de la République dominicaine et à destination d’Haïti (S/2023/780, par. 51). Pour une étude du trafic d’armes à feu en République dominicaine en provenance des États-Unis, voir Douwe den Held, « US guns fuel arms trafficking in the Dominican Republic », *InSight Crime*, 3 juin 2022.

sur les marchés illégaux. D'un côté, certains médias haïtiens rapportent qu'une quantité importante a été vendue à des membres de gangs en Haïti. De l'autre, selon l'enquête en cours, certaines des munitions volées au dépôt utilisé par le département 2 de la Direction des armes (Depósito del departamento 2 de la intendencia de armas) de la Police nationale dominicaine par des officiers impliqués dans ce réseau criminel pourraient avoir été vendues à des marchands d'armes en République dominicaine. Ces derniers les auraient ensuite fait passer clandestinement à des ressortissants haïtiens, qui les ont utilisées dans le cadre d'activités criminelles.

38. L'enquête a débuté après la nomination du nouveau Ministre de l'intérieur et de la police de la République dominicaine en août 2024 et à la suite d'alertes de la Police nationale d'Haïti. Il faudra attendre les résultats définitifs de l'enquête pour connaître l'étendue du réseau et en comprendre les ramifications criminelles de part et d'autre de la frontière.

39. Les premiers éléments de l'enquête ont révélé l'implication d'officiers supérieurs et subalternes, soulignant la nature omniprésente de ces activités illicites et la détermination du Gouvernement de la République dominicaine à s'attaquer à la corruption dans le secteur de la sécurité publique. Les conclusions de l'enquête ont été transmises au parquet en vue de poursuites judiciaires. Le 17 novembre 2024, le parquet a lancé l'opération Pandora contre ce réseau criminel composé d'agents de la police nationale dominicaine et dirigé par le colonel anciennement chargé du service des armes de cette institution.

40. L'enquête et l'opération Pandora ont permis d'appréhender plusieurs suspects et de les inculper pour participation à une association de malfaiteurs en vue de commettre des vols et autres délits entre octobre et novembre. Les perquisitions ont été effectuées dans le District national et dans les provinces de Saint-Domingue, de Santiago, de Sánchez Ramírez et de Pedernales, sur le fondement de mandats décernés par les juges de chaque juridiction. Parmi les suspects arrêtés par les autorités dominicaines figurent :

a) Un ancien colonel du service des armes de la Police nationale dominicaine, qui était chargé de l'intendance des armes et des munitions ;

b) Le surintendant adjoint du service des armes de la Police nationale dominicaine ;

c) Le responsable du dépôt d'armes, de munitions et d'équipements de la Police nationale dominicaine ;

d) Un capitaine-auditeur, qui aurait falsifié les résultats d'un audit réalisé en février 2024 pour dissimuler un vol de munitions et aurait ensuite tenté de manipuler les chiffres lors de l'enquête d'octobre 2024 ;

e) Un sous-lieutenant, qui était armurier à l'état-major régional central du Cibao ;

f) Un sergent-major, un caporal et plusieurs agents affiliés à la Police nationale qui ont joué un rôle central dans l'acquisition, le transport et la vente d'armes pour le compte du réseau criminel.

41. Alors que les enquêtes internes sur les activités criminelles de la police se poursuivent, le Ministre de l'intérieur et de la police de la République dominicaine, Faride Raful, a déclaré que le parquet enquêtait sur des policiers mis en cause dans l'achat et la vente de munitions. Cette affaire vient montrer en quoi les mesures adoptées par les autorités dominicaines visent à décourager le trafic de munitions sur le territoire national et dans la zone frontalière, à démanteler les réseaux de trafiquants ainsi qu'à enquêter sur toute personne soupçonnée de soutenir les gangs haïtiens.

Traite des personnes et trafic de migrants

42. La montée de la violence des gangs, la persistance de l'instabilité politique et l'aggravation des difficultés économiques sont autant de facteurs qui contribuent à l'augmentation des migrations en provenance d'Haïti. Ces tendances sont également influencées par les évolutions récentes intervenues dans les politiques migratoires de la région, qui déterminent les préférences et les modes opératoires des passeurs de migrants et des trafiquants d'êtres humains. Un autre facteur qui mérite une attention particulière est l'essor spectaculaire du recrutement d'enfants dans les gangs, fait constitutif de traite. Plusieurs gangs semblent devenir plus puissants, non seulement parce qu'ils sont alimentés en armes à feu, munitions et loyers illicites mais également parce qu'ils augmentent en effectifs absolus. Selon le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le nombre d'enfants recrutés par des groupes armés en Haïti a augmenté de 70 % en 2024, les enfants représentant désormais 30 à 50 % des membres des gangs⁴³.

43. Les vulnérabilités des Haïtiens, et en particulier des enfants, sont exploitées par les gangs pour faciliter le recrutement d'enfants. Les enfants mal nourris, privés d'éducation et laissés sans surveillance parentale sont facilement exploités par des gangs comme le 400 Mawozo mais aussi par d'autres comme Brooklyn, Baz Taliban et Village de Dieu. Les enfants sont souvent trompés, contraints et soumis à des violences physiques, et se voient offrir de la nourriture, un abri et de l'argent en échange de leur participation à des activités illicites. Comme indiqué plus haut, les gangs utilisent également les réseaux sociaux pour accroître le recrutement et proposeraient jusqu'à 200 dollars aux nouvelles recrues.

44. La traite des personnes à l'intérieur et à l'extérieur d'Haïti a un caractère profondément genré. Ainsi, par exemple, les jeunes garçons sont utilisés et exploités comme éclaireurs pour différents gangs et forcés de transporter du matériel et des armes à feu, de participer à des affrontements violents et à des barrages routiers, et de se livrer à des activités illicites telles que le pillage. De même, les jeunes recrues masculines sont régulièrement encouragées à se livrer à des formes extrêmes de violence, y compris à tuer sur ordre. De leur côté, les filles sont souvent exploitées sexuellement et forcées de cuisiner, de faire le ménage et de faire des courses pour les gangs. Des viols, des violences sexuelles et des grossesses forcées ont également été signalés par l'Oganizasyon Fanm Vanyan an Aksyon, organisation non gouvernementale locale qui apporte une aide et une assistance essentielles aux jeunes femmes victimes des gangs⁴⁴.

45. Les dynamiques régionales influencent également les schémas et tendances migratoires. Ainsi, la fermeture de l'espace aérien entre la République dominicaine et Haïti, la fermeture de l'aéroport international de Port-au-Prince en raison d'attaques de gangs contre des avions commerciaux, l'évolution des politiques migratoires aux États-Unis et dans d'autres pays, l'expulsion de ressortissants haïtiens, le resserrement des contrôles dans le bouchon du Darién à la frontière entre la Colombie et le Panama semblent avoir une incidence sur la dynamique du trafic de migrants et de la traite des êtres humains. Auparavant, les Haïtiens comptaient sur les réseaux de passeurs pour organiser leur voyage à destination de la Colombie par voie aérienne vers des villes comme Bogotá et Medellín ou par voie maritime en utilisant de petites embarcations pour traverser la mer des Caraïbes jusqu'à la côte nord de la Colombie, en particulier à La Guajira et Cartagena, et poursuivre leur voyage à travers

⁴³ UNICEF, « Number of children in Haiti recruited by armed groups soars by 70 per cent in one year – UNICEF », 25 novembre 2024 ; ONU Info, « Haiti: child recruitment by armed groups surges 70 per cent », 24 novembre 2024.

⁴⁴ Marcia Biggs, André Paultre et Eric O'Conner, « Boys forced into gangs, girls face sexual abuse as Haiti violence robs childhoods », PBS, 22 novembre 2024.

le bouchon du Darién. Les chiffres officiels publiés par les autorités panaméennes, conformes aux tendances constatées, indiquent une baisse constante de la migration haïtienne en 2024 : 11 820 Haïtiens seraient passés de la Colombie au Panama par le bouchon du Darién en octobre 2024 contre 41 489 en 2023 (soit une baisse de 71 %). Il est probable que les fortes pluies et les inondations dans la région frontalière aient également influé sur les mouvements migratoires.

46. Le durcissement des politiques migratoires oblige les Haïtiens à prendre davantage de risques pour migrer en recourant aux services des passeurs. Comme indiqué dans les précédents rapports de l'ONUDC, les ressortissants haïtiens sont de plus en plus souvent acheminés clandestinement par des routes plus dangereuses, en particulier par voie maritime, vers des pays tels que les Bahamas, la Jamaïque ou les Îles Turques et Caïques, qui servent de points de transit sur la route des États-Unis. Dans une affaire de trafic de migrants récemment signalée, fin septembre et début octobre 2024, plus de 100 Haïtiens ont été abandonnés en mer, près des côtes de Porto Rico⁴⁵. Au cours du premier trimestre 2024, plus de 67 000 Haïtiens ont été expulsés de la République dominicaine⁴⁶. Rien qu'en octobre 2024, plus de 30 000 réfugiés et migrants ont été expulsés de la République dominicaine⁴⁷, 231 des Bahamas, de la Jamaïque et des Îles Turques et Caïques, et 258 des États-Unis⁴⁸. Le nouveau plan de la République dominicaine, qui prévoit l'expulsion de 10 000 Haïtiens par semaine, porterait à 520 000 le nombre total de migrants expulsés en un an⁴⁹.

La persistance des réseaux de trafiquants de drogue haïtiens

47. Les opérations de trafic de drogue en Haïti sont étroitement liées à l'expansion du trafic de drogue colombien dans les années 1980 et 1990. Depuis une trentaine d'années, ces opérations présentent une certaine continuité en termes de composition et de direction. L'examen des actes d'accusation accessibles au public, conjugué aux entretiens réalisés avec de nombreux informateurs clés, met en évidence le rôle disproportionné d'un petit groupe d'individus. Ce groupe comprend d'anciens militaires, des agents des forces de l'ordre, des parlementaires et des hommes d'affaires opérant à la fois en Haïti et aux États-Unis – dont plusieurs sont toujours actifs en 2024.

48. Nombre de ces personnes ont été initiées au commerce de la drogue après la dictature de la famille Duvalier et été ensuite liées à l'armée haïtienne. Après le démantèlement des Forces armées d'Haïti et la création de la Police nationale d'Haïti, certains officiers militaires liés au réseau de trafic de drogue ont été recrutés comme officiers supérieurs de la police dans plusieurs régions du pays. De nombreux trafiquants de drogue, après avoir été accusés, arrêtés ou condamnés, sont redevenus des hommes politiques. Le trafic de drogue en Haïti s'est montré résilient malgré les nombreuses enquêtes, poursuites et condamnations⁵⁰.

⁴⁵ Syra Ortiz Blanes et Jacqueline Charles, « As DR ramps up Haitian deportations, smugglers dump over 100 migrants in Puerto Rico », *Miami Herald*, 3 octobre 2024.

⁴⁶ République dominicaine, Département des migrations, « In 6 months, more than 67 thousand foreigners of different nationalities have been deported to their countries of origin », 5 juillet 2024.

⁴⁷ *Reuters*, « Haiti condemns Dominican Republic's plan to deport 10,000 migrants weekly », 7 octobre 2024.

⁴⁸ Natricia Duncan, « Stop "draconian" mass deportations of Haitians fleeing gangs, activists say », *The Guardian*, 14 novembre 2024.

⁴⁹ Vanessa Herrero, « Dominican Republic expels over 10,000 Haitians and plans to do so every week », *Washington Post*, 11 octobre 2024.

⁵⁰ Informateur clé K1, interrogé le 11 octobre 2024.

49. Voilà des décennies que la drogue et les armes à feu sont transbordées et font l'objet d'un trafic en Haïti. En conséquence, plusieurs sites de la capitale sont largement connus comme formant les nœuds d'un réseau criminel transnational. Ainsi, un hôtel réputé de Port-au-Prince a servi non seulement de lieu de spectacle pour un ancien président haïtien qui, avant d'être élu, était un musicien bien connu en Haïti, mais également de canal de blanchiment d'argent pour les cartels de la drogue colombiens, les fonctionnaires internationaux et leurs alliés au sein de l'élite haïtienne⁵¹. Le même ancien président a récemment été sanctionné par le Canada et les États-Unis pour avoir usé de son influence politique afin de faciliter le trafic de drogue, la corruption et l'exacerbation de la violence des gangs⁵².

50. Au cours des années 1980 et 1990, plusieurs hauts fonctionnaires du Gouvernement haïtien, y compris d'anciens présidents d'Haïti (mentionnés dans plusieurs transcriptions d'affaires de trafic de drogue aux États-Unis) et des membres du personnel de sécurité, auraient été impliqués dans le trafic de drogue. Des acteurs économiques clés faisaient également partie d'un groupe qui travaillait avec les cartels colombiens⁵³. L'un d'entre eux a été inculpé en 1997 pour participation au trafic de 30 tonnes de cocaïne entre Haïti et les États-Unis, notamment en payant des policiers et des douaniers en Haïti et des bagagistes à Miami et à New York. Il a été condamné en 2004 à une peine de 27 ans de prison et à une amende de 15 millions de dollars. Toutefois, après avoir bénéficié d'une réduction de peine, il a été libéré et expulsé vers Haïti en 2015⁵⁴.

51. Plusieurs personnalités mises en cause dans les opérations de trafic de drogue au cours des dernières décennies sont encore actives en Haïti aujourd'hui. Un premier groupe criminel, connu sous le nom familier de « La Familia », a été impliqué dans un trafic de cocaïne passant par des vols commerciaux au cours des années 1990. Les actes d'accusation dressés par la justice américaine pendant les années 1990 et 2000 font apparaître un lien direct entre plusieurs suspects haïtiens et des « institutions politiques et policières », notant l'existence d'une association de malfaiteurs de plusieurs décennies visant à établir un réseau de transport et de distribution de cocaïne et d'héroïne pour transporter de la cocaïne et de l'héroïne de la Colombie vers les États-Unis en passant par Haïti⁵⁵. Plusieurs anciens sénateurs ainsi que des acteurs du secteur privé ont été sanctionnés par les États-Unis et le Canada pour participation au trafic de drogue⁵⁶.

52. Les modalités du trafic de drogue comportent plusieurs étapes. Tout d'abord, les trafiquants implantés aux États-Unis commandent des lots de cocaïne et d'héroïne en provenance de Colombie. Les cargaisons de drogue sont expédiées depuis les fournisseurs colombiens par de petits avions et des bateaux rapides, puis transportées vers des caches en Haïti, avant d'être acheminées vers les États-Unis dans des

⁵¹ États-Unis, tribunal de district, district sud de Floride, *United States of America v. Beaudouin Ketant*, 21 janvier 2024.

⁵² Harold Isaac et Brian Ellsworth, « Canada sanctions Haiti ex-President Martelly for financing gangs », *Reuters*, 20 novembre 2022 ; Département du Trésor des États-Unis, « US sanctions additional corrupt Haitian politicians for drug trafficking », 2 décembre 2022.

⁵³ Arron Daugherty, « US deports former Haiti cocaine kingpin », *InSight Crime*, 24 août 2015 ; Kyle Swenson, « The rise and fall of Haitian drug lord Jacques Ketant », *New Times Broward-Palm Beach*, 27 mai 2015.

⁵⁴ David Adams, « Haitian drug trafficker has sentence slashed for cooperation », *Reuters*, 20 avril 2015 ; informateur clé K1, interrogé les 16 et 18 octobre 2024.

⁵⁵ Le tribunal de district du district sud de Floride a noté en 1997 que le réseau entendait opérer dans toute la République d'Haïti, en employant en grande partie les institutions politiques et militaires du pays.

⁵⁶ Informateur clé K3, interrogé le 12 octobre 2024.

cargaisons plus petites⁵⁷. En collaboration avec des contacts en Colombie, les dirigeants des organisations haïtiennes de trafic de drogue prennent de multiples « commandes » de livraisons et expédient de plus petites cargaisons par l'intermédiaire de gangs et de courriers. Vendue pour environ 1 000 dollars le kilo en Colombie, la cocaïne peut être achetée entre 5 000 et 6 000 dollars le kilo à son arrivée en Haïti⁵⁸. Les paquets de drogue sont ensuite emballés et expédiés par voies aérienne, maritime et terrestre (y compris via la République dominicaine) et revendus à un prix allant de 15 000 à 20 000 dollars le kilo aux États-Unis⁵⁹. La participation de multiples agents en Haïti permet d'atténuer les risques pour les vendeurs, les distributeurs et les acheteurs, tout en compliquant les enquêtes et les interceptions à l'intérieur et à l'extérieur d'Haïti.

53. Le plus sûr moyen d'assurer la résilience du trafic de drogue est l'obtention d'un mandat politique. De nombreuses personnes ayant fait l'objet d'enquêtes, de sanctions, d'arrestations, de condamnations et d'incarcérations pour trafic de drogue et autres délits connexes ont ensuite exercé des fonctions publiques. Les élections offrent la possibilité de protéger les acteurs criminels et leurs réseaux de trafic de drogue. Après la nomination d'un nouveau président en 2011, par exemple, il était prévu de remettre sur pied l'appareil de renseignement et de sécurité pour le mettre au service du trafic de stupéfiants. Des policiers corrompus ont été recrutés comme « consultants » auprès de l'Unité de sécurité générale du Palais national.

L'industrie de l'anguille : un écosystème propice à la criminalité

54. Il semble de plus en plus avéré que plusieurs personnes de nationalité haïtienne font partie d'un vaste écosystème criminel lié à l'industrie de l'anguille. Ces individus opèrent non seulement en Haïti, où la production lucrative d'anguilles est basée, mais aussi ailleurs dans les Caraïbes et dans le monde, en particulier en Asie où la demande est forte. Les réseaux de criminalité organisée sont souvent les principaux responsables du commerce illégal d'espèces sauvages, qui contribue fortement à la mise en danger de ces espèces. Cependant, le rôle de ces groupes dans la pêche et le commerce de l'anguille en Haïti au cours de la dernière décennie est moins bien connu. Or, un petit groupe d'entrepreneurs appartenant à l'Association nationale pour la protection des ressources aquatiques seraient accusés d'irrégularités et de fixation déloyale des prix.

55. Certains observateurs craignent également que plusieurs personnes liées au commerce de l'anguille soient impliquées dans le blanchiment d'argent, y compris de fonds provenant du trafic de drogue et de l'exportation d'anguilles. Depuis des années, la rumeur circule en Haïti que plusieurs acteurs politiques et économiques extrêmement puissants seraient impliqués à la fois dans le trafic d'anguilles et dans le trafic de drogue⁶⁰.

56. La récolte et l'exportation d'anguilles juvéniles sont une activité lucrative en Haïti et dans le monde entier, même si les espèces d'anguilles varient. En 2020, l'ONUDD a publié un rapport sur la criminalité liée aux espèces sauvages dans le monde⁶¹ qui contient une étude de cas sur les anguilles (européennes). De son côté,

⁵⁷ L'informateur clé K3, interrogé le 17 octobre 2024, a indiqué qu'entre 1997 et 2000, les largages aériens oscillaient entre 250 et 400 kg et les cargaisons par bateau entre 600 et 1 000 kg. La valeur se situe entre 5 000 et 6 000 dollars par kilogramme.

⁵⁸ Selon l'informateur clé K5, interrogé le 17 décembre 2024, le kilo de cocaïne valait 3 000 dollars.

⁵⁹ Informateur clé K3, interrogé le 17 octobre 2024.

⁶⁰ Maria Abi-Habid, « Haiti's leader kept a list of drug traffickers. His assassins came for it », *New York Times*, 12 décembre 2021.

⁶¹ *World Wildlife Crime Report 2020: Trafficking in Protected Species* (publication des Nations Unies, 2020), chap. 7.

Agence de l'Union européenne pour la coopération des services répressifs (Europol) a également constaté récemment une augmentation de la contrebande d'anguilles européennes⁶². S'il existe des pêcheries légales d'anguilles et une consommation légale, une importante filière illégale existe parallèlement au commerce/marché légal ou y est même liée, ce qui offre de nombreuses possibilités de blanchiment d'argent à différents stades de la chaîne d'approvisionnement. Le Groupe d'action financière a mis en évidence plusieurs risques de blanchiment d'argent liés au commerce illégal d'espèces sauvages, ainsi que la façon dont cette activité pouvait menacer la biodiversité, alimenter la corruption et érode l'économie légitime⁶³. Pour déplacer, cacher et blanchir leurs revenus, les trafiquants d'espèces sauvages exploitent les faiblesses des secteurs financier et non financier. Néanmoins, les services répressifs enquêtent rarement sur les dimensions financières de ces crimes⁶⁴.

Les défis liés à la corruption

57. Haïti continue de lutter contre la corruption. Ainsi, le 4 octobre 2024, l'Unité de lutte contre la corruption a transmis au commissaire du gouvernement un rapport d'enquête mettant en cause pour corruption trois membres du Conseil présidentiel de transition d'Haïti ainsi que le président de la Banque nationale de crédit. Selon ce rapport, les trois membres du Conseil aurait exigé 100 millions de gourdes (environ 750 000 dollars) du président de la Banque en échange de la reconduction de son mandat. Ne disposant pas de la somme demandée, le président de la Banque aurait proposé à la place des cartes de crédit avec des limites de 20 000 dollars, qui auraient été acceptées et utilisées pour des dépenses personnelles⁶⁵.

58. Dans le prolongement de l'enquête de l'Unité de lutte contre la corruption, le commissaire du gouvernement près le Tribunal de première instance de Port-au-Prince a officiellement demandé la désignation d'un juge d'instruction pour enquêter sur les faits de corruption⁶⁶. Le juge d'instruction désigné a émis des citations à comparaître pour les membres inculpés du Conseil présidentiel de transition, avec des comparutions prévues les 9, 10 et 11 décembre 2024. Par ailleurs, un ancien consul mis en cause dans l'affaire était convoqué le 5 décembre mais n'aurait pas pu se présenter en raison de la suspension des vols vers l'aéroport international Toussaint Louverture, selon son avocat. Aucun des mis en cause n'a déféré à la convocation⁶⁷.

⁶² Europol, « Over 5 tonnes of smuggled glass eels seized in Europe this year », 6 novembre 2019.

⁶³ Le commerce illégal des espèces sauvages est fortement lié à la corruption. On ignore toutefois qui, de la corruption ou du commerce illégal d'espèces sauvages alimente l'autre ou si les deux dynamiques à l'œuvre.

⁶⁴ Groupe d'action financière, *Money Laundering and the Illegal Wildlife Trade* (Paris, 2020). L'une des principales observations, et peut-être la plus importante, est qu'il existe une industrie de la pêche à l'anguille légale et une consommation légale. Cependant, il est tout aussi important de souligner qu'un important réseau de commerce illégal opère parallèlement au commerce et au marché légaux, ou y est étroitement lié. Il est essentiel d'insister sur cette nuance, car les pays situés en aval de la filière commerciale se sont montrés sensibles aux publications laissant entendre que tout le commerce des anguilles était illégal ou criminel. Voir *World Wildlife Crime Report 2020*, chap. 7.

⁶⁵ « Rapport d'enquête conduite par l'ULCC sur les allégations de sollicitation de cent millions de gourdes (100 000 000,00 gdes) par trois membres du Conseil Présidentiel de Transition (CPT) : Smith Augustin, Emmanuel Vertilaire et Louis Gérard Gilles pour la reconduction de Monsieur Raoul Pascal Pierre Louis à la présidence du Conseil d'administration de la Banque nationale de crédit (BNC) », résumé exécutif.

⁶⁶ Roberson Alphonse, « Dossier BNC-CPT-ULCC : le parquet saisit le doyen pour la désignation d'un juge d'instruction », *Le Nouvelliste* (Port-au-Prince), 16 octobre 2024. Information confirmée par le personnel de l'ONUDC.

⁶⁷ Roberson Geffrard, « Les trois membres du CPT inculpés ont boudé le mandat de comparution », *Le Nouvelliste* (Port-au-Prince), 11 décembre 2024.

59. Le 9 décembre 2024, Haïti a franchi une étape importante dans sa lutte contre la corruption avec la création de l'Équipe spéciale interinstitutionnelle de lutte contre la corruption, soutenue par l'ONUSDC en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement et l'Organisation des États américains. Réunissant cinq institutions nationales clés – l'Inspection générale des finances, l'Unité de lutte contre la corruption, la Commission nationale des marchés publics, l'Unité centrale de renseignements financiers et le Bureau des affaires financières et économiques –, cette initiative vise à améliorer la coordination, à rationaliser les enquêtes et à promouvoir la transparence et la responsabilité⁶⁸.

Recommandations

60. Rappelant les recommandations formulées dans ses précédents rapports en 2023 et 2024, l'ONUSDC répète qu'il importe de :

a) Mettre en œuvre les recommandations formulées dans ses rapports précédents en vue de : renforcer les capacités d'enregistrement des armes à feu et des munitions ; renforcer les mesures de responsabilité et d'intégrité en matière de contrôle des armes à feu et des munitions ; centraliser la réglementation et la gestion des armes à feu en Haïti, y compris celles détenues par les sociétés de sécurité privée ; soutenir le stockage et la gestion sûrs et sécurisés des armes à feu et des munitions saisies et des autres armes à feu et munitions illicites ;

b) Renforcer les capacités des autorités nationales en matière de collecte et d'analyse des saisies d'armes à feu, y compris les demandes de traçage électronique (eTrace) adressées aux États-Unis ;

c) Renforcer les capacités des autorités de contrôle frontalier et douanier, notamment à la frontière entre Haïti et la République dominicaine, afin de détecter le trafic d'armes à feu et les infractions connexes, d'enquêter à ce sujet et d'améliorer la coopération interinstitutionnelle.

61. En outre, l'ONUSDC appelle les autorités gouvernementales haïtiennes, ainsi que les parties prenantes internationales à :

a) Renforcer les capacités de contrôle des navires partant de Floride et faisant escale aux Bahamas et aux Îles Turques et Caïques avant le transbordement de biens vers Haïti ;

b) Renforcer les contrôles maritimes au sud d'Haïti et à la frontière maritime avec la République dominicaine ;

c) Soutenir l'utilisation de plateformes technologiques pour améliorer la connaissance du domaine maritime des garde-côtes haïtiens, ce qui permettrait d'améliorer considérablement la compréhension de l'espace maritime d'Haïti ;

d) Encourager le développement, l'établissement et/ou la mise en œuvre d'accords régionaux avec d'autres pays des Caraïbes afin d'améliorer la réponse opérationnelle aux menaces maritimes ainsi qu'au trafic de drogue, à la contrebande d'armes à feu et de munitions et à la criminalité organisée ;

e) Développer les capacités de renseignement en Haïti par la mise en place d'unités spécialisées et d'experts détachés visant à renforcer les capacités de lutte contre la criminalité transnationale organisée et ses liens avec les gangs haïtiens ;

⁶⁸ Voir Accord portant création de l'équipe spéciale de lutte contre la corruption, signé le 9 décembre 2024.

f) Favoriser la coopération technique transfrontalière en vue de parvenir à une compréhension commune des réseaux criminels et de mener des actions conjointes contre les groupes organisés transnationaux agissant à la fois en Haïti, en République dominicaine, en Jamaïque, aux Bahamas, en Colombie et aux États-Unis ;

g) Renforcer la capacité opérationnelle de la Brigade de lutte contre le trafic de stupéfiants à s'attaquer efficacement au trafic de drogue et d'armes, à enquêter sur ces trafics et à les combattre ;

h) Soutenir la Commission nationale de lutte contre la drogue dans la mise en œuvre de la politique nationale de lutte contre le trafic et la consommation de drogues illicites ;

i) Faire mieux comprendre aux autorités haïtiennes compétentes les risques de blanchiment d'argent liés au commerce illégal d'espèces sauvages et soutenir les enquêtes financières dans ce domaine, y compris à des fins de recouvrement d'avoirs ;

j) Renforcer la mise en œuvre des lois sur la lutte contre la traite, en prévoyant des sanctions plus sévères pour les individus ou les groupes qui recrutent des enfants, et former les unités chargées de l'application de la loi à la lutte contre la traite des personnes et les crimes liés aux gangs qui impliquent des enfants ;

k) Élaborer et mettre en œuvre des mesures globales pour prévenir la violence des gangs et protéger les enfants et les jeunes contre le recrutement par les gangs, soutenir la réintégration de ceux qui faisaient auparavant partie de groupes armés et assurer la fourniture de services essentiels ;

l) Soutenir les programmes de surveillance locaux en incitant les dirigeants locaux à surveiller les activités des gangs et à protéger les enfants, et renforcer la sécurité des quartiers en collaborant avec la police et les groupes locaux pour créer des environnements plus sûrs dans les zones exposées aux gangs.

62. L'ONUDC appelle en particulier les autorités haïtiennes à :

a) Envisager, avec le soutien de la communauté internationale, de développer les capacités des services répressifs en matière de sources ouvertes et de renseignements sur les réseaux sociaux, dans le respect des droits humains, afin de mieux comprendre les communications et les activités des gangs ;

b) Explorer plus avant, en coopération avec des partenaires internationaux, le commerce de l'anguille et ses liens avec le blanchiment d'argent, le trafic de drogue et d'autres formes de criminalité organisée en Haïti ;

c) Enquêter plus avant, en coopération avec des partenaires internationaux, sur l'utilisation possible des plateformes de réseaux sociaux par les gangs et les membres de gangs en Haïti comme source de financement et comme instrument de promotion et de recrutement.

Annexe

Liste des armes à feu saisies de 2021 à 2024

		<i>Pistolet</i>	<i>Revolver</i>	<i>Fusil à canon lisse</i>	<i>Fusil à canon lisse</i>	<i>Armes artisanales</i>	<i>Total</i>
2021	Janvier	30	2	8	1	9	50
	Février	27	1	8	5	–	41
	Mars	8	2	3	1	5	19
	Avril	23	4	2	2	8	39
	Mai	15	5	3	1	3	27
	Juin	3	1	2	–	6	12
	Juillet	17	1	13	7	7	45
	Août	25	3	2	3	4	37
	Septembre	16	6	6	–	12	40
	Octobre	18	1	3	2	2	26
	Novembre	16	–	6	4	3	29
	Décembre	24	3	3	5	1	36
Total		222	29	59	31	60	401
2022	Janvier	19	–	4	1	1	25
	Février	10	2	2	1	6	21
	Mars	26	5	2	3	5	41
	Avril	15	5	4	3	5	32
	Mai	29	6	7	–	6	48
	Juin	13	1	3	–	2	19
	Juillet	30	3	23	2	1	59
	Août	11	–	4	2	2	19
	Septembre	4	1	5	3	4	17
	Octobre	9	2	5	–	6	22
	Novembre	16	2	6	1	1	26
	Décembre	10	1	1	1	–	13
Total		192	28	66	17	39	342
2023	Janvier	14	1	7	1	2	25
	Février	16	4	3	2	–	25
	Mars	9	4	3	–	5	21
	Avril	20	–	10	1	–	31
	Mai	4	1	5	1	1	12
	Juin	4	2	5	1	4	16
	Juillet	9	2	3	1	4	19
	Août	13	1	1	–	1	16
	Septembre	13	2	4	1	1	21
	Octobre	18	3	2	3	5	31

		<i>Pistolet</i>	<i>Revolver</i>	<i>Fusil à canon lisse</i>	<i>Fusil à canon lisse</i>	<i>Armes artisanales</i>	<i>Total</i>
	Novembre	10	4	1	–	2	17
	Décembre	10	1	6	1	13	31
	Total	140	25	50	12	38	265
2024	Janvier	5	1	1	2	1	10
	Février	7	1	6	4	3	21
	Mars	7	1	6	–	3	17
	Avril	22		13	–	–	35
	Mai	7	3	2	–	1	13
	Juin	15	–	5	–	4	24
	Juillet	15	1	3	4	4	27
	Août	19	3	6	–	1	29
	Septembre	13	3	14	1	1	32
	Octobre	16	1	17	2	5	41
	Novembre	12	3	4	2	1	22
	Décembre	–	–	–	–	–	–
	Total	138	17	77	15	24	271

Source : Bureau intégré des Nations Unies en Haïti et Police des Nations Unies.